

290/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 7 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre à 17 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR (jusqu'à 19h12), Laurence LE ROY-TASSEL, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoirs : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC, Aurélien FERRAND à Christiane DUGAY, Rémy LE MEUR à Paul UGUEN (à partir de 19h12)

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2024

Objet : Contrat pour audit du système d'informations de la Mairie par la société Redeosi

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est indispensable de réaliser un audit du système d'informations de la Mairie qui permettra :

1. Analyse et optimisation :
 - L'évaluation approfondie de la gouvernance du système d'informations actuelle
 - De réévaluer les contrats existants avec les prestataires pour plus d'efficacité
 - De réaliser les analyses qualitative et quantitative pour améliorer la performance globale du système d'informations
2. Renforcement de la sécurité informatique :
 - D'identifier toutes les vulnérabilités actuelles du système et mettre en place des mesures correctives appropriées.
 - De former continuellement le personnel aux meilleurs pratiques en matière de sécurité informatique
3. Amélioration continue :
 - De structurer l'organisation pour permettre une gestion optimisée et pérenne du système d'informations
 - De recevoir des recommandations pour garantir une meilleure qualité et performance à long terme.

Ces éléments permettent non seulement d'identifier clairement les actions nécessaires mais aussi de s'assurer que le système d'informations réponde efficacement aux besoins actuels tout en étant préparé pour les défis futurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat ci-annexé pour l'audit du système d'informations de la Mairie par la société Redeosi.



La Secrétaire de séance,

Cyrielle MOY